

PROBLÈMES DE LA VIE SYNDICALE: LES PERMANENTS...

Le développement du mouvement syndical, son intégration dans l'appareil d'État, sa division également autant que la complexité de la législation sociale ont multiplié les cadres syndicaux appointés par les organisations. Les permanents, autrefois exception, ont envahi tous les rouages administratifs ou de propagande du mouvement ouvrier, ils ne sont plus seulement l'ossature, mais par la force des choses, ils sont devenus un corps particulier dans l'organisation qu'entoure une masse flottante dont la «*souveraineté*» est purement verbale.

Cela est si vrai que lorsque l'appareil - c'est-à-dire le corps des permanents - n'est pas entamé, on peut envisager sans trop d'appréhension un amaigrissement de la masse des syndiqués, sûrs de voir l'organisation se regonfler comme une baudruche en période de tension, lorsque les revendications prennent un caractère exacerbé. Flux ou reflux! L'appareil reste en place; Avec son importante majorité qui appuie sa direction, sa raisonnable opposition, abcès de fixation et alibi aux sentiments démocratiques.

En réalité, ce sont les permanents qui constituent la véritable organisation syndicale. Leur comportement comme leur certitude idéologique échappent à toutes les fluctuations extérieures au corps qu'ils ont fini par constituer et qui est devenu leur univers. J'ai, parmi eux, beaucoup d'amis et je sais que mon propos va déclencher des protestations dont la sincérité ne peut être mise en doute. Pourtant, il ne faut plus masquer la vérité! Les permanents forment dans le pays un corps particulier, comparable à la magistrature, aux cadres fonctionnaires, à l'armée, et cela quelle que soit l'organisation qui les appointe. Ils le nieront! Disons simplement que le temps de s'analyser leur manque et que la relative jeunesse de leur «*institution*» les fait échapper aux projecteurs que l'historien braque sur le monde, sur les classes, sur les castes.

Il est difficile de dénombrer exactement les permanents des grandes organisations syndicales, coopératives, patronales, etc... Il suffit de réfléchir, simplement pour les organisations ouvrières, que chacune d'elles possède un peu moins de cent unions départementales, une quarantaine de fédérations, un millier de syndicats, d'unions locales, de comités intersyndicaux, etc..., pour avoir une vue objective de leur importance. Chacun des congrès nationaux réunit plus de deux mille délégués, dont une bonne moitié sont des permanents, le reste n'ayant été ou aspirant à le devenir. Je ne dois pas me tromper beaucoup en avançant un chiffre plus près de dix mille que de cinq!

Pour si important que soit son nombre, ce qui marque le plus ce corps professionnel de militants, c'est son caractère sédentaire! Aujourd'hui, le permanent est nommé à vie!... quels que soient les «*maniements techniques*» qui président aux élections.

Lorsque muté de son emploi au sein de l'appareil syndical, le permanent se sera définitivement installé - cela demande deux ans environ -, il ne reprendra contact avec sa profession que lorsque pour lui l'heure de la retraite aura sonné. S'il est victime d'un mouvement de congrès, extrêmement rare de nos jours, l'appareil le casera autre part. Dans le plus mauvais des cas, il fera, en attendant de retrouver une place de permanent, un séjour parmi les employés du mouvement syndical qui ne sont pas nommés par les congrès.

Je le répète, c'est rare, car même si l'esprit du congrès varie, le permanent reste, il appliquera une autre politique! Cette «*fonctionnarisation*» est maintenant admise par tous et tel farouche révolutionnaire intransigeant sur les principes de l'âge d'or du syndicalisme et promu jusqu'à sa retraite, à être dans l'appareil l'opposition de *Sa Majesté*, se gardera bien, parmi tous les grands principes si utiles à le différencier, de faire état de celui qui a trait à la non-rééligibilité des permanents syndicaux.

Sa majorité essentielle à sa réélection, le permanent l'attend surtout de ses qualités techniques, de sa capacité administrative, de son rayonnement personnel, de la force de l'habitude et surtout des services rendus à ceux qui seront les grands électeurs: secrétaires de sections d'entreprises, délégués ouvriers, membres de commissions administratives, etc... Dans ce domaine, et surtout en province, ces services en tous genres dépassent largement le renseignement syndical.

Le permanent est en relation étroite avec les services municipaux, préfectoraux. Avec les officines politiques, même lorsqu'il se déclare apolitique! Le caractère politique des grandes municipalités a des répercussions plus ou moins faciles à déceler sur le comportement syndical. La municipalisation est, avec son nombre et son caractère sédentaire, un des éléments qui singularisent le corps des permanents syndicaux.

Le permanent décide de la tendance de son organisation, beaucoup plus qu'il ne la subit. La volonté de puissance que chacun d'entre nous possède s'exerce à travers la mission, dont il se considère, de bonne foi, comme chargé en permanence. Il vit avec d'autres permanents parmi lesquels il choisit ses amitiés comme ses inimitiés, également essentielles à chacun d'entre nous. Il forme un corps intermédiaire, parfois un écran, entre les hommes qu'il représente et les Pouvoirs publics. Comme tous les membres d'une communauté, il voit les problèmes à travers les habitudes, les manies, les intérêts honorables dans la plupart des cas, qui se dégagent inmanquablement des collectivités fermées.

Le permanent se considère comme le préfet des travailleurs. Il a tendance à concevoir comme seules valables, les méthodes d'action qui requièrent son concours. Il entend tout régler et croit fermement que toutes solutions dépendent d'abord de lui. Il choisira naturellement les méthodes qui consacrent sa fonction et qui, par conséquent, affermissent son autorité. Pour arranger les choses, son rôle de représentant des ouvriers se transforme en cours de discussion, en celui d'arbitre entre les travailleurs les plus exaspérés et les patrons les plus compréhensifs, ce qui affirme son autorité sur les uns comme sur les autres. *«C'est un tel qui nous a fait obtenir cela»*, diront les premiers, *«c'est grâce à la modération du permanent que les ouvriers ont accepté cela»*, diront les autres! il sera la courroie de transmission des conciliations possibles!

N'allez pas croire que le permanent soit un traître, un vendu! C'est presque toujours un honnête homme qui conserve en lui ce vieux fonds syndicaliste ou socialiste qui, autrefois, l'a jeté dans la bataille des idées. Tout au plus, est-il blasé, revenu de beaucoup d'illusions, fatigué. Mais plus simplement, et comme tout être humain, son milieu le recrée et ses options sont un étroit mélange d'idéologie, d'habitudes, de parti pris qui se dégagent du milieu un peu artificiel qui est le sien.

Le permanent, tel que j'ai essayé de le dessiner, a-t-il été un mal ou un bien pour l'organisation syndicale? Je réponds nettement qu'il fut longtemps un mal nécessaire. Le développement de l'organisation syndicale traditionnelle exigeait de la part du monde du travail, un état de tension que seul peut créer l'extrême misère et le sentiment d'un inacceptable arbitraire auquel s'ajoute la conviction qu'un effort violent et bref permettra de toucher au but.

Mais justement, les victoires mêmes remportées par l'organisation syndicale, sans être décisives, ont amélioré les conditions d'existence des travailleurs, multiplié la législation de garantie, et par conséquence, en atténuant le caractère précaire de la condition ouvrière, ont atténué également la tension entre les classes.

Ressentant moins l'urgence des solutions radicales, les travailleurs ont demandé à la patience ce qu'autrefois ils exigeaient avec violence. Les foules se sont démobilisées. On les a démobilisées, diront certains. Les organisations syndicales se sont vidées de leurs syndiqués, voire de ces militants qui, sans être permanents, faisaient un travail de complément indispensable. Devant la débâcle, créée par une prospérité toute relative d'ailleurs, le corps des permanents a maintenu l'essentiel. Il est resté présent. Il a continué à interpréter - trop souvent mollement, bien sûr - les sentiments de combat et de révolte que les travailleurs ne possédaient plus, conscient que ceux-ci se reprendraient un jour, Il s'est battu à travers mille difficultés dont les plus importantes étaient la carence du monde du travail et le scepticisme des patrons sur ses possibilités réelles, et a assuré la transition.

Mais, dans cette lutte pour maintenir le mouvement syndical, les permanents ont abandonné à peu près tout ce qui faisait son originalité, sa raison d'exister et qui, avec tant de bonheur, le différenciait des partis politiques.

Les congrès sont devenus des rassemblements d'initiés. Dans la vie courante, le permanent impose,

tranche, rejetée dans l'indifférence quasi générale. Souvent pour le bien! je le souligne. Mais ces méthodes conduisent le mouvement syndical au tombeau. Elles permettent de régler les problèmes mineurs les plus urgents, de se substituer à une classe ouvrière défaillante, prise par les dérivatifs multiples de la vie moderne, c'est vrai. Mais elles bouchent toutes perspectives de redressement de la vie et de l'activité syndicale. Elles empêchent la prise de conscience sociale des syndiqués qu'elles maintiennent en dehors des problèmes que l'appareil prétend régler sans leur concours. Seul, un petit clan où la relève des permanents à la retraite s'effectuera, est dans les «*secrets*». Enfin, cette emprise des permanents rend impossible toute transformation de la vie syndicale à travers les congrès qui, pourtant, sont conçus pour cela.

Impossible? Pourquoi? Chacun des permanents éparpillés dans le pays est en relations suivies avec un membre du bureau confédéral de son organisation. Celui-ci guide ses démarches dans les ministères, règle les questions qui sont du ressort de l'administration parisienne. En échange, il présidera le congrès local ou départemental, ce qui assoira son autorité dans la confédération. Une communauté idéologique est à l'origine de ses rapports qui deviennent rapidement techniques, étroits et qui faussent les congrès. Certes, ils n'empêcheront pas les grandes envolées oratoires, les oppositions intransigeantes à la tribune, mais les élections syndicales très particulières maintiendront chacun à sa vraie place, et si, dans certaines organisations plus «*démocratiques*» que d'autres, on assiste à quelques variations qui créent l'illusion, soyez sûrs que rien n'entamerait la position des grands courants sur lesquels l'appareil est bâti!

Les permanents sont, en général, estimés de leurs syndiqués. Leur dévouement, leur puissance de travail est incontestable. Et pourtant, le caractère de ce corps stérilise toute l'organisation ouvrière, interdit toute évolution autre que celles décidées par l'appareil, condamne l'organisation syndicale à une décadence sénile, à un effritement sénile. C'est l'apparence d'ordre que les permanents ont introduit dans l'organisation et dont ils sont fiers qui bloque toutes évolutions. La «*pagaille*» qui est leur cauchemar et qui résulterait du jeu normal des majorités et des minorités et du renversement des tendances, serait plus féconde que cet immobilisme bien léché qui, chez les choses comme chez les êtres, est l'indice de la mort.

Dans l'état actuel des choses, un renversement total des majorités, le renvoi des permanents, aux champs, à l'usine et au bureau est impensable. Ce n'est pas seulement la position forte de ce corps dominé par des petits potentats indépendants chez eux, c'est-à-dire dans leur province ou à la tête de leur fédération, qui s'y oppose. C'est également la reconnaissance des ouvriers pour tout le côté positif de leur action qui les maintient en place et les maintiendra longtemps encore.

L'heure de l'ingratitude n'a pu encore sonner et pourtant, je le dis avec un peu de tristesse à mes nombreux amis permanents, ce mouvement syndical est bien malade; seule l'ingratitude des masses envers les militants permanents peut le sauver.

**Maurice JOYEUX
(MONTLUC).**
